

ENSEMBLE
POUR
ET FAIRE NOURRIR
GRANDIR CHAUDIÈRE-
APPALACHES

RAPPORT ANNUEL

2019-2020

*Près de la terre,
plus que jamais!*



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

Chaudière-Appalaches

L'Union des producteurs agricoles

Sommaire

Mot du président	1
Mot du directeur régional	2
Vue d'ensemble de la Fédération	3
Territoire de la Chaudière-Appalaches	4
Instances	5
Membres du conseil d'administration de la Fédération	6
Représentations	8
Comités internes 2019-2020	9
Réalisations par secteur d'activités :	
• Protection du territoire agricole, aménagement et environnement	10
• Politiques et programmes agricoles	13
• Développement de l'agriculture	14
• Vie syndicale et communication avec les membres	16
• Valorisation et promotion de l'agriculture et de la profession	18
• Prévention	19
• Services aux entreprises agricoles	20
Ressources au service des productrices et producteurs	22
Répertoire des employés	24
Service de comptabilité et de fiscalité	26
Procédures des assemblées délibérantes en séance plénière	27

Dans le présent rapport, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

MOT DU PRÉSIDENT

Chères productrices,
Chers producteurs,

Nous nous rappellerons longtemps de l'année 2020. Le bogue de l'an 2000 n'était que de la petite bière comparativement à tout ce que nous avons traversé 20 ans plus tard.

Cependant, il n'y a pas eu que du négatif cette année. Notre Fédération a su rester proactive afin de s'ajuster et de continuer à avancer. Nous avons adapté nos méthodes de travail, notamment par la tenue de rencontres virtuelles, et ce, toujours dans le but ultime de continuer à bien servir nos membres, les productrices et producteurs agricoles de la Chaudière-Appalaches. Qui aurait dit, il y a un an, que nous tiendrions notre assemblée générale annuelle à distance sous une forme virtuelle?

En parcourant ce rapport annuel, vous constaterez que la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches n'a pas été mise sur pause ces derniers mois. Votre équipe a poursuivi son travail visant à améliorer les conditions de l'ensemble des productrices et producteurs de la région. Vos administrateurs ont poursuivi leurs représentations dans divers dossiers : milieux humides, taxation foncière agricole, sécheresse, main-d'œuvre, etc.

La population a compris plus que jamais qu'aucun virus ne lui couperait l'appétit : les gens auront toujours besoin de se nourrir, peu importe la crise. Ainsi, bien que mouvementée, la dernière année aura à tout le moins eu comme côté positif de rapprocher le citoyen de l'agriculteur. C'est dans cette veine que l'Union a lancé en 2020 une nouvelle application pour les consommateurs qui souhaitent prioriser l'achat local. Souhaitons que cette prise de conscience se généralise et se poursuive dans le temps.

Par contre, la mise en marché collective a parfois été mise à rude épreuve en cours d'année. Les maillons de certaines filières ont voulu profiter de la crise pour penser à eux, au détriment des producteurs.

La convoitise de certains investisseurs envers nos terres agricoles demeure toujours une préoccupation. La protection de notre garde-manger collectif ne s'est pas arrêtée elle non plus en 2019-2020. Elle se poursuivra tant que des gens ne comprendront pas que le territoire agricole est une ressource naturelle essentielle et non renouvelable.

Pour terminer, je tiens à remercier l'ensemble des administrateurs et employés qui ont veillé à ce que notre offre de services aux producteurs se poursuive avec le moins de désagréments possible. Nous avons su réagir rapidement dès les premières journées de cette crise sanitaire. Notre organisation a été citée en exemple pour son ajustement rapide à la situation et nous pouvons en être fiers.

Le président,



James Allen



MOT DU DIRECTEUR RÉGIONAL

Se serrer les coudes!

Se serrer les coudes, c'est le propre de la solidarité. C'est aussi l'un des points forts de notre action syndicale en cette année particulière de pandémie... malgré la nécessaire distanciation sociale.

Les producteurs impliqués dans leurs regroupements ont été confrontés à des défis de taille et ont fait face à bon nombre de défis et d'inquiétudes : des marchés déstabilisés voire perdus, des usines forcées de ralentir les approvisionnements, la venue incertaine de travailleurs agricoles d'outre-frontières, des déplacements entrecoupés de barrages pour certains, etc. Les démarches ont été nombreuses. Cela ne s'est pas fait sans efforts de communication, de représentation, d'innovation. Les producteurs et productrices agricoles dans les différents groupes de l'Union ont pu ainsi assurer le maintien de la plus grande partie de leurs activités.

Dans ce contexte, l'action n'a pas manqué pour nos représentants régionaux. Ils ont été impliqués dans le suivi quotidien des enjeux de la pandémie, avec tout ce qu'implique une coordination à distance. Tôt au printemps, vos élus ont constitué, avec le personnel, une cellule de crise qui a permis un suivi régulier des enjeux pour assurer la planification des actions. Parmi celles-ci, des rencontres régulières ont été tenues avec les directions régionales du MAPAQ et de la FADQ. Le but : partager sur les problématiques régionales et favoriser des interventions concertées face au contexte de pandémie, mais aussi pour intervenir dans certains dossiers liés à la protection de la pratique agricole et au développement de l'agriculture en région.

Par ailleurs, le maintien de la livraison des services aux producteurs agricoles de la région aura été tout aussi prioritaire. L'année 2020 nous aura obligés à adapter nos façons de faire pour maintenir une offre de services à la hauteur des attentes des producteurs et productrices tout en visant un cadre financier équilibré.

Nous vous présentons dans ce rapport les principaux faits saillants de cette année particulière qui, je crois, reflète le résultat du travail réalisé par des personnes, élus et employés, qui auront su se serrer les coudes.



Bonne lecture!

Le directeur régional,

Roch Poulin

VUE D'ENSEMBLE DE LA FÉDÉRATION

La Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches a pour objet l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres, particulièrement de :



Regrouper les syndicats de producteurs agricoles de son territoire.



Coordonner l'action et les activités de ses syndicats affiliés.



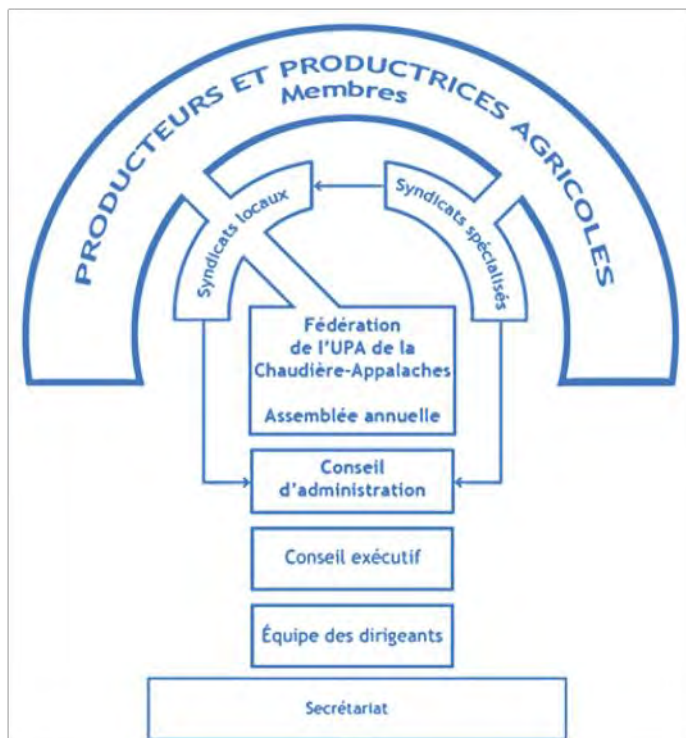
Étudier les problèmes relatifs à la profession agricole.



Surveiller et inspirer toute législation intéressant ses membres.

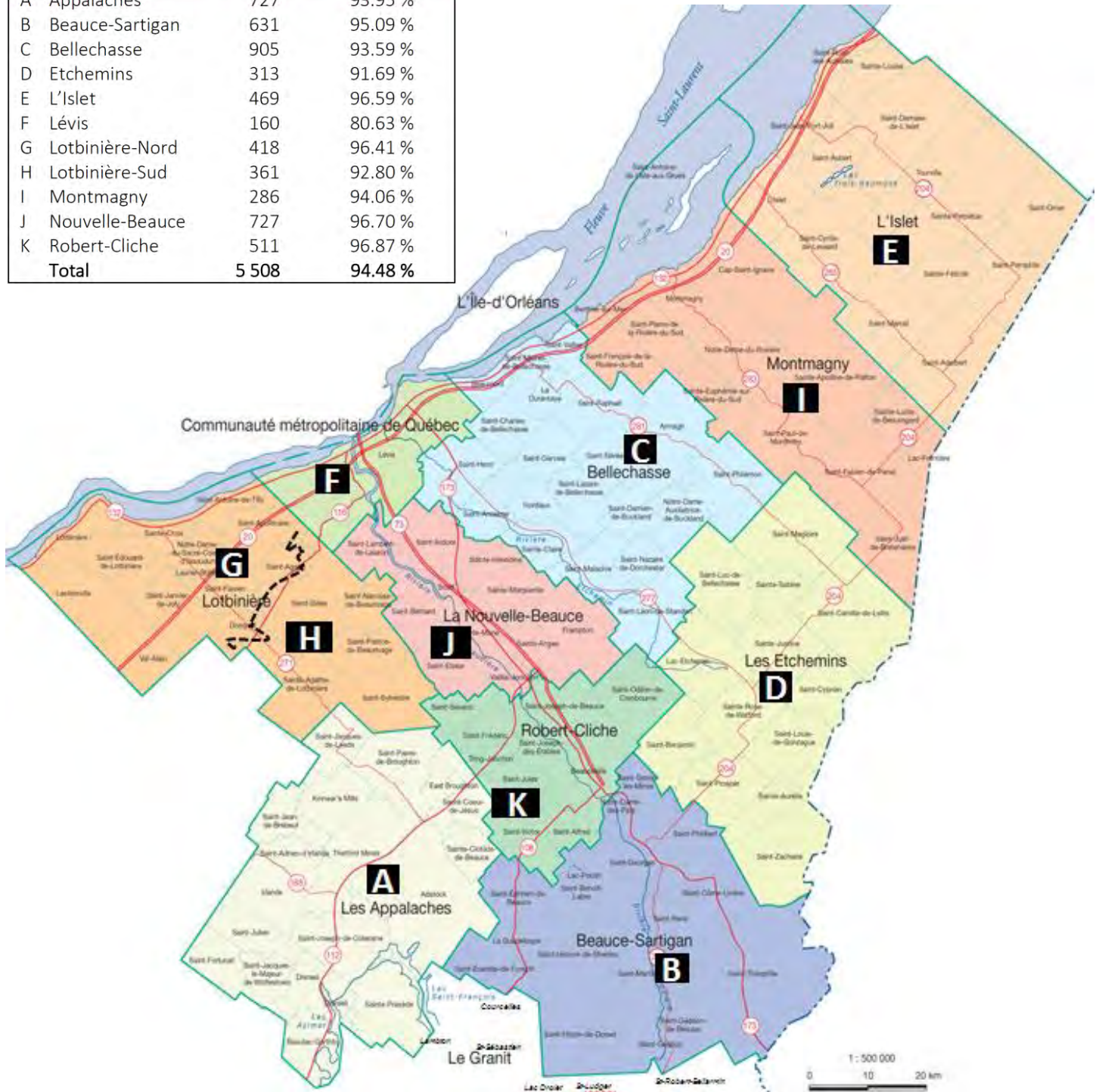
La direction de la Fédération voit, de concert avec les instances, à la coordination générale des activités de l'Union en Chaudière-Appalaches. Ainsi, elle assume le secrétariat, la trésorerie, la gestion du personnel et fait le suivi des dossiers syndicaux avec les responsables de secteurs respectifs.

Dans l'exécution de leurs mandats, le conseil d'administration et le conseil exécutif délèguent l'étude de différents dossiers à des comités de travail (voir page 9).



TERRITOIRE DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

UPA de la Chaudière-Appalaches		
Syndicats locaux au 31 juillet 2020	Nombre de fermes	Pourcentage de membres
A Appalaches	727	93.95 %
B Beauce-Sartigan	631	95.09 %
C Bellechasse	905	93.59 %
D Etchemins	313	91.69 %
E L'Islet	469	96.59 %
F Lévis	160	80.63 %
G Lotbinière-Nord	418	96.41 %
H Lotbinière-Sud	361	92.80 %
I Montmagny	286	94.06 %
J Nouvelle-Beauce	727	96.70 %
K Robert-Cliche	511	96.87 %
Total	5 508	94.48 %



INSTANCES

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Elle a les pouvoirs les plus étendus et est la principale instance de direction de la Fédération. Elle prend connaissance, entend et approuve les rapports produits. Elle élit des membres du conseil d'administration conformément aux règlements. Elle nomme l'expert-comptable. Elle peut demander la formation de comités spéciaux pour la réalisation de certains projets. Elle prend les décisions et donne les directives relatives à la bonne marche de la Fédération.

L'assemblée générale annuelle a eu lieu le 18 octobre 2019 à Sainte-Marie. Au cours de la rencontre, ce sont 178 délégués qui ont participé aux délibérations et une vingtaine d'invités se sont joints à eux en après-midi.

Elle a statué sur le renouvellement des mandats de MM. James Allen et Jean Lambert à la présidence et à la 1^{re} vice-présidence respectivement, de même que sur l'élection de Mme Natacha Lagarde à la 2^e vice-présidence, celle-ci succédant à M. Sylvain Bourque qui n'avait pas sollicité de nouveau mandat.

Les délégués ont procédé à des amendements aux règlements de la Fédération, lesquels avaient été recommandés par le conseil d'administration. En plus de l'adoption de la mise en œuvre du nouveau plan de financement (2020-2024) de la Confédération, l'assemblée a fait siennes sept autres résolutions.

Les demandes liées à la gestion et l'utilisation des pesticides, à l'entretien des cours d'eau et à Internet haute vitesse-réseau cellulaire ont reçu l'appui du congrès provincial.

La résolution concernant l'accès aux rapports d'inspection des abattoirs provinciaux, de même que celle sur les impacts du projet d'usine de biométhanisation, ont été référées aux tables de travail provinciales pour les suivis appropriés. Toutefois, notre demande de porter à 50 000 \$ le seuil pour le crédit de cotisation n'a été pas retenue.

Enfin, au régional, les conditions exprimées concernant le prolongement d'une conduite de distribution de gaz naturel de Saint-Henri-de-Lévis à Montmagny ont toutes été mises en œuvre pour limiter les répercussions sur les activités agricoles du territoire des Syndicats de l'UPA de la MRC de Montmagny et de Bellechasse.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il s'occupe de la direction générale de la Fédération et voit au suivi des décisions de l'assemblée générale. Il statue sur les recommandations des comités de travail auxquels il confie différents mandats.

Les membres du conseil d'administration se sont réunis à sept reprises au cours de la période du 1^{er} août 2019 au 31 juillet 2020, dont trois en visioconférence d'une demi-journée.

Nos remerciements à MM. Sylvain Bourque, Bruno Cyr, Richard Fleury, Francis Lessard, Jacques Maheux, Louis-Philippe Roy, Evans Veilleux et Mme Jessie Talbot, lesquels ont terminé leur mandat au cours de la dernière année.



LE CONSEIL EXÉCUTIF

Il administre les affaires courantes de la Fédération, étudie et recommande le budget qu'il soumet au conseil d'administration, autorise des dépenses administratives et, d'une façon générale, voit à la bonne marche de la Fédération et règle les problèmes qui exigent des décisions rapides. Il doit faire rapport au conseil d'administration chaque fois que celui-ci se réunit.

Il surveille l'application des règlements de la Fédération et voit à ce que chaque administrateur et chaque syndicat affilié s'occupent des devoirs de sa charge et respectent les règlements de la Fédération. Il adopte les politiques d'embauche de personnel et surveille leur application.

Le conseil exécutif s'est réuni à sept reprises au cours de la dernière année, dont une par conférence téléphonique et deux séances par visioconférence, en plus de statuer sur des dossiers à deux reprises par courriel.

L'ÉQUIPE DES DIRIGEANTS

Elle est composée du président et des deux vice-présidents. Elle voit aux affaires courantes de la Fédération. Au cours de cet exercice financier, elle s'est réunie à 13 reprises, dont huit par visioconférence.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION AU 31 JUILLET 2020



PRÉSIDENT
James Allen
Saint-Anselme
Chaudière-Appalaches



1^{ER} VICE-PRÉSIDENT
Jean Lambert
Lévis
Chaudière-Appalaches



2^E VICE-PRÉSIDENTE
Natacha Lagarde
Lac-Etchemin
Chaudière-Appalaches



Bertrand Bédard
Membre exécutif
Saint-Patrice-de-Beaurivage
Bovin



Guylaine Bergeron
Membre exécutif
Saint-Isidore
La Nouvelle-Beauce



Éric Cliche
Membre exécutif
Vallée-Jonction
Bois



Daniel Samson
Membre exécutif
Saint-Narcisse-de-Beaurivage
Lotbinière-Sud



Robert Beaumont
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
MRC de Montmagny



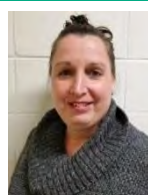
Michel Beausoleil
Saint-Jean-Port-Joli
Autre production végétale



Ghyslain Bélanger
Saint-Édouard-de-Lotbinière
Grains



François Couët
Sainte-Agathe-de-Lotbinière
Autre production animale



Caroline Dion
Saint-Bernard
Agricultrice



Cavila Dubé
Lévis
Maraîcher



Bertrand Gagné
Saint-Pierre-de-Broughton
Appalaches



Jérôme Gingras
Saint-Zacharie
Etchemins



Keven Groleau
Vallée-Jonction
Volaille



Frédéric Labrecque
Saint-Bernard
Lait



Pascal Leclerc
Saint-Martin
Beauce-Sartigan



Solange Lemay
Lotbinière
Ferme petite taille



William Lemelin
Saint-Raphaël
Bellechasse



Michel Maheux
Beauceville
Robert-Cliche



Charles Paquet
Lévis (Saint-Nicolas)
Lévis



Denis Paquet
Sainte-Croix
Lotbinière-Nord



Steve Pelletier
Saint-Aubert
L'Islet



Francis Roy
Saint-Prosper
Acéricole



René Roy
Saint-Jules
Porc



Andrée-Anne St-Pierre
Lac-Etchemin
Relève



Roch Poulin
Directeur régional et secrétaire de
la Fédération



Geneviève Lapointe
Directrice régionale adjointe



REPRÉSENTATIONS

Pour maintenir un lien entre les producteurs et leur milieu, les représenter, défendre leurs intérêts, développer des projets collaboratifs ou obtenir des informations qui les concernent, des représentants de l'UPA de la Chaudière-Appalaches siègent à différents comités et conseils d'organismes.

Au 31 juillet 2020, la Fédération régionale a été représentée au sein des comités et organismes suivants :

EN RÉGION

Comité multipartite sur la gestion des fumiers et l'agriculture durable en Chaudière-Appalaches

James Allen, Jean Lambert, Sylvain Milot, Rose-Marie Dumas

Rencontres régionales UPA/MAPAQ/FADQ

James Allen, Jean Lambert, Natacha Lagarde, Roch Poulin, Geneviève Lapointe

Collectif régional en formation agricole de la Chaudière-Appalaches (CRFA)

James Allen

Conseil d'établissement du Centre de formation agricole de Saint-Anselme

James Allen

UPA – CISSS

James Allen, Frank St-Pierre

Réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches

Jean Lambert, Daniel Samson

Centre régional d'établissement en agriculture de la Chaudière-Appalaches (CRÉA)

Jean Lambert

Via Pôle

Jean Lambert, Cynthia Doyon

Table régionale sur la faune

Jean Lambert

Table agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches (TACA)

Natacha Lagarde

Table pour le développement des marchés de proximité

Natacha Lagarde, Jean-Philippe Carrier

Le PRÉ, coopérative de solidarité

Cavila Dubé

Groupe de concertation sur l'agrotourisme

Michel Beausoleil

SCF Chaudière-Appalaches Inc.

Sylvain Bourque, Natacha Lagarde

Conseil régional des partenaires du marché du travail Emploi-Québec Chaudière-Appalaches

Roch Poulin

À LA CONFÉDÉRATION

CONSEIL GÉNÉRAL

- James Allen
- Jean Lambert

COMITÉS ET TABLES DE TRAVAIL DE L'UPA

James Allen

- Table de travail sur l'agroenvironnement et l'atténuation des gaz à effet de serre
- Table de travail sur les dossiers énergétiques et les infrastructures publiques en milieu rural

Jean Lambert

- Table de travail sur la fiscalité municipale agricole, l'aménagement du territoire et le développement régional

DÉLÉGATION AUPRÈS D'ORGANISMES APPARENTÉS

James Allen

- AGRICarières - Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole

Hervé Dancause

- UPA Développement international (UPA DI)

ORGANISMES EXTÉRIEURS

James Allen

- Agri-Traçabilité Québec inc. (ATQ) (MAPAQ-UPA)

COMITÉS INTERNES 2019-2020

CONSEIL EXÉCUTIF DE LA FÉDÉRATION

James Allen, président
Jean Lambert, 1^{er} vice-président
Natacha Lagarde, 2^e vice-présidente
Bertrand Bédard
Gyslaine Bergeron
Éric Cliche
Daniel Samson
Geneviève Lapointe, dir. rég. adj.
Roch Poulin, dir. rég., secrétaire

COMITÉ DE PRÉVENTION

James Allen, président
Robert Beaumont
Bertrand Bédard
Caroline Dion
Jérôme Gingras
Keven Groleau
Frank St-Pierre, secrétaire

COMITÉ DE VIE SYNDICALE ET COMMUNICATIONS

James Allen, président
Bertrand Bédard
Bertrand Gagné
Michel Maheux
Denis Paquet
Andrée-Anne St-Pierre
Geneviève Lapointe, dir. rég. adj.
Frédéric Poulin, secrétaire

COMITÉ D'AMÉNAGEMENT, D'ENVIRONNEMENT ET DE ZONAGE

Jean Lambert, président
Ghyslaine Bélanger
Gyslaine Bergeron
William Lemelin
Steve Pelletier
Daniel Samson
Sylvain Milot, secrétaire



COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE

Natacha Lagarde, présidente
Michel Beausoleil
François Couët
Cavila Dubé
Frédéric Labrecque
René Roy
Roch Poulin, dir. rég.
Marc-Antoine Parent, secrétaire

COMITÉ DE MAIN-D'ŒUVRE SERVICES AUX ENTREPRISES

Jean Lambert, président
Éric Cliche
Pascal Leclerc
Solange Lemay
Charles Paquet
Francis Roy
Karine Phaneuf, secrétaire

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Daniel Samson, président
Robert Beaumont
Gyslaine Bergeron
Denis Paquet
Anthony Morin, CPA, CMA,
secrétaire

COMITÉ DES RÉSOLUTIONS

James Allen, président
Jean Lambert
Natacha Lagarde
Représentant des syndicats locaux :
Gyslaine Bergeron
Représentant des groupes spécialisés :
Bertrand Bédard
Geneviève Lapointe, dir. rég. adj.
Roch Poulin, dir. rég., secrétaire

PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE, AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

Zones inondables

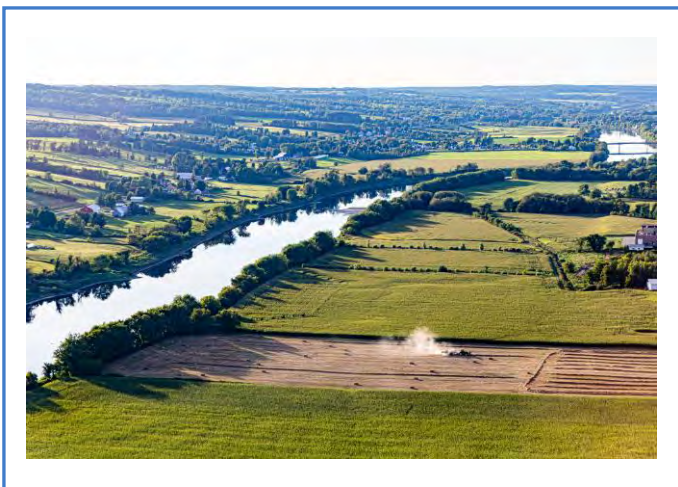
- Représentations et négociation politique au niveau régional afin de permettre aux producteurs de poursuivre la mise en culture des superficies incluses dans les zones inondables 0-2 ans.

Agriclimat

- Réalisation de conférences sur les impacts des changements climatiques et les mesures d'adaptation possibles en agriculture auprès de syndicats spécialisés et de clubs-conseils en agroenvironnement au printemps 2020.
- Collaboration à la réalisation de fiches d'adaptation par secteur de production agricole.
- Participation à des formations et webinaires en lien avec l'adaptation aux changements climatiques.
- Organisation du Forum Agriclimat Chaudière-Appalaches, lequel fut reporté en raison de la pandémie.

Plan régional des milieux humides et hydriques

- Participation de la Fédération au forum sur le Plan régional des milieux humides et hydriques (MHH), le 26 février 2020, au Centre Castel. Lors de l'événement, cinq panélistes se sont entretenus sur les enjeux liés aux MHH pour leur secteur d'activité respectif. M. Roch Poulin, directeur de la Fédération, de même que M. Martin Ladouceur, directeur de l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce, ont pu rappeler la nécessité d'inclure les producteurs agricoles et forestiers dans le processus d'élaboration, car ceux-ci représentent les propriétaires de la majorité du territoire régional.
- Participation aux ateliers sectoriels de consultation pour les Plans régionaux sur les MHH.



Bien-être animal

La Fédération a tenu cinq séances d'information sur les nouvelles exigences en matière de bien-être animal. Elles ont été offertes dans le cadre du *Programme territoires : Priorités bioalimentaires du MAPAQ*.

Réparties sur tout le territoire de Chaudière-Appalaches, ces séances avaient pour objectif de renseigner et d'outiller les intervenants, les élus municipaux et les membres de comités consultatifs d'urbanisme face aux adaptations et agrandissements de bâtiments que doivent réaliser plusieurs producteurs agricoles, entre autres, dans les secteurs porcin et avicole.

Le premier conférencier était M. Sébastien Turcotte, agronome au Centre de développement du porc du Québec (CDPQ). Celui-ci décrivait les nouvelles normes de bien-être animal dans le secteur porcin et leurs impacts sur la configuration des bâtiments d'élevage.



Pour sa part, M. Vincent Nadeau-Morissette, ingénieur et président de Global Concept, abordait le cycle de vie d'un projet d'agrandissement, en présentant plusieurs exemples où les règlements municipaux et/ou les schémas d'aménagement venaient contraindre l'adaptation de bâtiments agricoles.

Les rencontres d'information ont également permis des échanges entre les participants et les représentants agricoles du milieu, alors que la Fédération régionale, les syndicats locaux et les Éleveurs de porcs de la Beauce et des Deux Rives étaient représentés. Plusieurs intervenants municipaux ont dit avoir grandement apprécié l'accès à ces informations qui vont, entre autres, leur permettre de mieux comprendre les demandes de dérogation mineure qui leur sont adressées.

Ferme Chapais

- En collaboration avec le Syndicat de l'UPA de Lévis, présentation aux représentants de la Ville de Lévis d'un projet agricole sur les terres de la Ferme Chapais afin de préserver la vocation agricole du site.
- Participation à la consultation publique de la Société immobilière du Canada (SIC) concernant l'avenir de la Ferme Chapais.

Énergir

- Embauche d'un représentant UPA au chantier (RUPAC) pour le prolongement du réseau gazier entre Bellechasse et Montmagny dont le mandat est de :
 - Faire appliquer les mesures générales et spécifiques de mitigation en milieu agricole;
 - Faire le lien entre les producteurs agricoles et Énergir afin de les représenter auprès de cette compagnie.

Effarouchement des oies

Le service d'effarouchement a été offert aux producteurs durant quatre semaines, soit du 28 avril au 22 mai. Les effaroucheurs ont patrouillé les secteurs les plus vulnérables des MRC de L'Islet, Montmagny, Bellechasse, Lotbinière et Nouvelle-Beauce.

OBV Côte-du-Sud

- Participation aux rencontres de la table de concertation de l'Organisme des bassins versants de la Côte-du-Sud pour la mise à jour du plan directeur de l'eau.

Express Beauce-Mégantic

- Acquisition d'un avis juridique permettant de connaître les droits et responsabilités des propriétaires du sentier récréotouristique Express Beauce-Mégantic et des propriétaires contigus enclavés. Cet avis fut obtenu grâce au financement accordé par le Fonds de soutien en aménagement et environnement de l'UPA.
- Obtention de l'appui financier du Fonds de défense professionnelle de l'UPA pour la représentation juridique des propriétaires agricoles et forestiers enclavés par le sentier récréotouristique.
- Rencontre avec les instances municipales de Saint-Victor et de Saint-Éphrem afin de les sensibiliser aux enjeux vécus par plusieurs propriétaires de leur communauté.
- Démarches pour l'organisation d'une nouvelle rencontre avec les administrateurs d'Express Beauce-Mégantic.

DANS LES SYNDICATS LOCAUX

Appalaches

- Participation au Comité de mise en œuvre du PDZA de la MRC des Appalaches.
- Rencontre avec la Municipalité d'Adstock à propos du projet de construction du Centre de transformation agroalimentaire des Appalaches.
- Représentations politiques en lien avec les travaux d'entretien de la rivière Larochelle réalisés par la Municipalité d'Irlande.
- Représentations politiques dans le cadre du BAPE sur l'état des lieux et la gestion de l'amiante et des résidus miniers amiantés.
- Rencontres de consultation concernant le projet de ligne de transport électrique Appalaches-Maine par Hydro-Québec.
- Représentations auprès de l'entreprise Énergir pour la défense d'un producteur agricole aux prises avec des dommages à la suite de l'installation d'une conduite de gaz.

Beauce-Sartigan

- Représentations auprès du conseil exécutif de la MRC de Beauce-Sartigan et mise sur pied d'une table de concertation UPA-APBB-MRC.
- Représentations auprès de la CPTAQ contre l'implantation d'activités commerciales dans un secteur agricole de Saint-Côme-Linière.

Bellechasse

- Début de la mise en œuvre du PDZA de la MRC de Bellechasse.
- Participation au projet de caractérisation des terres en friche.
- Représentations à la CPTAQ pour le maintien d'une bande de 30 mètres en zone agricole afin de protéger un verger centenaire à Saint-Vallier-de-Bellechasse.
- Représentations politiques auprès de l'entreprise Énergir pour le projet de prolongement du réseau Bellechasse-Montmagny.



DANS LES SYNDICATS LOCAUX - SUITE

Etchemins

- Début de la mise en œuvre du PDZA de la MRC des Etchemins, comprenant un sondage auprès des producteurs agricoles pour l'évaluation des besoins en formation et l'organisation de marchés publics entièrement réalisée par le Syndicat.
- Participation au projet de caractérisation des terres en friche de la MRC des Etchemins.
- Représentations politiques auprès de la MRC des Etchemins en lien avec la révision du Règlement relatif à la protection et à la mise en valeur des forêts privées.

La Nouvelle-Beauce

- Suivi de la mise en œuvre du PDTAF : rencontres du comité aviseur et participation à des ateliers de réflexion et d'échanges sur les enjeux d'optimisation en agriculture et en foresterie.
- Rencontres de municipalités de la MRC de La Nouvelle-Beauce avec les administrateurs concernés afin d'échanger sur la cohabitation et la sécurité routière.
- Production d'un dépliant sur la cohabitation pour les citoyens de Saint-Isidore.
- Représentations politiques dans le but de trouver des solutions à la problématique de cohabitation entre la machinerie agricole et une piste cyclable à Saint-Isidore.

Lévis

- Participation aux négociations en vue d'une demande à portée collective (Article 59) à la Ville de Lévis.
- Participation aux consultations publiques de la Société immobilière du Canada (SIC) sur l'avenir des terres de la Ferme Chapais.
- Participation à une rencontre de la Table agro-urbaine.

L'Islet

- Membre de la Table de concertation pour la mise en œuvre du PDZA de la MRC et participation aux rencontres des comités de suivi pour les deux projets réalisés en collaboration avec la MRC de Montmagny dans le cadre du *Programme territoires : Priorités bioalimentaires volet 2, soit Sensibilisation citoyenne : à proximité de nos terres et Marché virtuel.*

Lotbinière-Nord et Lotbinière-Sud

- Mise en œuvre du PDZA de la MRC de Lotbinière.
- Rencontres de la Table UPA-MRC de Lotbinière pour traiter de plusieurs dossiers touchant le milieu agricole.
- Participation politique aux négociations de la demande à portée collective de la MRC de Lotbinière.
- Représentations politiques auprès de la CPTAQ contre l'implantation d'une installation d'assainissement des eaux usées en zone cultivée menaçant une exploitation de production de canard à Sainte-Croix.

Montmagny

- Représentations politiques auprès de l'entreprise Énergir pour le projet de prolongement du réseau Bellechasse-Montmagny.
- Présence au lancement du PDZA de la MRC et participation aux rencontres des comités de suivi pour les deux projets réalisés en collaboration avec la MRC de L'Islet dans le cadre du *Programme territoires : Priorités bioalimentaires volet 2, soit Sensibilisation citoyenne : à proximité de nos terres et Marché virtuel.*

Robert-Cliche

- Rencontre de la MRC de Robert-Cliche pour la mise en œuvre du PDZA, la valorisation de l'agriculture et la mise sur pied de projets collectifs.
- Collaboration avec la MRC de Robert-Cliche pour assurer la cohabitation harmonieuse entre les usagers de la piste cyclable et les producteurs agricoles.
- Rencontres avec les municipalités de Saint-Joseph et de Saint-Frédéric concernant des demandes à la CPTAQ visant des exclusions de la zone agricole ou l'implantation d'usages non agricoles.



POLITIQUES ET PROGRAMMES AGRICOLES

FADQ assurance récolte

Les conditions météorologiques en 2020 ont été difficiles. Dès juin, un sondage a été transmis aux entreprises de la région pour estimer les effets du gel hivernal et, en août, un second sondage portait sur les effets de la sécheresse. L'avance versée en août a été en deçà des attentes pour couvrir les pertes; les données recueillies permettront aux représentants des syndicats locaux et de la Fédération d'appuyer leurs démarches auprès des instances concernées. Pour la Fédération, la situation climatique exceptionnelle doit être considérée par la FADQ.



Assurances des fermes

Plusieurs producteurs agricoles ont vécu des problèmes d'assurabilité de leurs entreprises agricoles. Dans certains cas, les polices d'assurance venaient à échéance et les assureurs ont choisi de cesser de couvrir la ferme, sans que certains des producteurs aient fait l'objet de sinistres antérieurs. À l'initiative de la Confédération, un sondage a été réalisé auprès des producteurs du Québec. Bien que certaines compagnies d'assurance se soient retirées complètement du secteur agricole, on apprend que d'autres ont choisi d'assurer certains secteurs de production seulement.

Notre Union poursuit sa recherche de solutions dans l'objectif que des programmes d'assurance soient accessibles pour les entreprises agricoles.

COVID-19 et programmes d'aide

Pour faire face aux impacts causés par la COVID-19, les gouvernements ont mis en place divers programmes d'aide. Plusieurs institutions financières, ainsi que La Financière agricole du Québec (FADQ) et Financement agricole Canada (FAC), ont vu à leur application. Les professionnels du SCF Chaudière-Appalaches Inc. se sont rendus disponibles pour guider et orienter les producteurs agricoles et forestiers dans leurs démarches.

Inondation et indemnisations

À la suite de l'inondation du printemps 2019, des indemnisations ont été refusées à certaines entreprises agricoles. La Fédération a amorcé des démarches pour faire modifier les critères concernés.

Consultation sur le Plan d'action gouvernemental en matière d'allègements réglementaires et administratifs 2020-2025

Par cette consultation, le gouvernement souhaite réduire le fardeau lié aux formalités administratives et à la réglementation, ainsi que ses répercussions potentielles sur la productivité des entreprises, la croissance économique, la création d'emplois et l'innovation. La Fédération a transmis ses attentes quant à la réglementation environnementale, dont le moratoire sur les superficies en culture, les milieux humides, l'entretien des cours d'eau, la gestion des pesticides et le programme d'indemnisation et d'aide financière lors d'inondations.

Entente ASAQ-PISAQ

En mai dernier, les partenaires de l'entente relative au Programme ASAQ/PISAQ (Amélioration de la santé animale au Québec/Programme intégré de santé animale du Québec) ont convenu des modalités entourant son renouvellement jusqu'au 31 mars 2021. Rappelons que ces partenaires sont l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec, le Centre de distribution des médicaments vétérinaires, le MAPAQ et l'Union des producteurs agricoles. Les producteurs de la région ont été informés du nouveau programme par le biais de l'infolettre.

Circulation des véhicules agricoles

Le Groupe de travail sur les véhicules agricoles permet aux différentes organisations de soulever les problèmes rencontrés et de tenter de convenir des solutions potentielles. Les représentants de la Fédération suivent le dossier lié à la révision de la réglementation relative à la circulation des



véhicules agricoles. Un projet de règlement est espéré en janvier 2021. On s'attend à ce qu'il inclue l'essentiel des dispositions qui concernent le secteur agricole, en corrigeant par la même occasion les principaux problèmes rencontrés.

DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE

Mangeons local plus que jamais!

- Dès les débuts de la campagne *Mangeons local plus que jamais!*, la Fédération a fait la promotion de plateformes référençant les producteurs de la région faisant de la mise en marché de proximité (telles solutionlocale.ca ou l'application développée par la TACA).
- Huit producteurs de la région ont livré des témoignages vidéo dans le cadre du mouvement pour valoriser l'achat local. Ils sont disponibles au www.mangeonslocal.upa.qc.ca/apropos.
- Depuis le lancement de l'application mobile développée par la Confédération, la Fédération régionale a pour objectif d'avoir la plus grande adhésion possible des producteurs de la Chaudière-Appalaches (formulaire d'adhésion disponible au www.mangeonslocal.upa.qc.ca/formulaire).



Goûtez Lotbinière

- En collaboration avec des syndicats locaux, un soutien technique et financier a été offert au regroupement Goûtez Lotbinière qui fait la promotion des produits agroalimentaires de la MRC de Lotbinière et qui favorise la mise en marché de ces derniers.

Table agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches (TACA)

- À l'été 2020, la TACA lançait la nouvelle stratégie des Arrêts gourmands afin de mieux regrouper et promouvoir les entreprises, événements et organisations de la Chaudière-Appalaches dont la mission principale rejoint un objectif de mise en marché de proximité des produits agroalimentaires. Les adhérents peuvent avoir une clientèle touristique (extérieur de la région) ou davantage locale.

- La nouvelle identité a également été dévoilée. Elle se veut plus qualitative et esthétique, et illustre un caractère assumé des richesses agricoles historiques de la région.
- La Fédération est l'un des partenaires de la TACA et est représentée au conseil d'administration.
- Un espace de travail est offert gratuitement et mis à la disposition de la TACA par la Fédération (valeur annuelle de plus de 8 500 \$), en plus de l'octroi d'un montant de 20 000 \$ pour son financement.



Politique de promotion des produits agroalimentaires régionaux

- Les syndicats locaux ont accès, auprès de la Fédération régionale, à des montants préétablis pour soutenir leurs initiatives de promotion des produits de leur territoire ou de soutien aux collectivités.

Notons, parmi les initiatives soutenues :

- Marché L'Islet-sur-Terre;
 - Salon des alcools d'ici – Sainte-Agathe-de-Lotbinière;
 - Le Marché fermier des Etchemins.
- Dans la dernière année, des dons pour les paniers de Noël et pour l'aide en contexte de pandémie de COVID-19 ont été faits à des organismes locaux et régionaux d'aide alimentaire, conjointement avec les syndicats locaux.



L'Arterre

- L'Arterre est un service de maillage axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires. La Fédération est impliquée dans le comité de suivi du service.
- Depuis juillet 2019, 12 jumelages entre cédants et nouveaux agriculteurs ont été complétés par l'intermédiaire de ce service. Pour plus de renseignements sur ces transferts d'entreprises, visitez le www.arterrechaudiereappalaches.ca.
- À l'heure actuelle, plus de 120 aspirants producteurs agricoles seraient prêts à venir s'installer dans la Chaudière-Appalaches et plus de 100 propriétaires sont rendus à l'étape de trouver une relève par le biais du service Arterre.

Conférence et atelier de réflexion – Observatoire sur la formation des prix et des marges

- Le 30 janvier 2020, une demi-journée de conférence et d'échanges commune aux tables des syndicats locaux et des spécialités a été organisée. M. Daniel-Mercier Gouin était invité à discuter de l'Observatoire sur la formation des prix et des marges existant en France.
- Étant donné les particularités dans les systèmes de mise en marché de chacune des productions, il a été convenu de laisser à chacun des groupes spécialisés le soin d'analyser la possibilité d'instaurer un tel observatoire dans leurs filières respectives.

Sécurité alimentaire : récupération des surplus aux champs

- La Fédération a été invitée à se joindre à un Comité régional pour la sécurité alimentaire afin de collaborer, aux côtés de la TACA, du CISSS, du MAPAQ et d'organismes d'aide alimentaire, à l'élaboration d'un projet de récupération des surplus aux champs (fruits et légumes) pour desservir les déserts alimentaires et la population défavorisée.
- Une évaluation des besoins des producteurs et des organismes d'aide a été faite par une firme de sondage. Une stagiaire a été embauchée à l'été 2020 pour parfaire l'analyse.

Comité de développement agroalimentaire et Incubateur d'entreprises agricoles des Appalaches

- Le Syndicat de l'UPA des Appalaches et la Fédération siègent au Comité de développement agroalimentaire des Appalaches.
- L'Incubateur agroalimentaire des Appalaches en était à sa quatrième année d'opération. Deux *incubés* ont été accueillis en 2020 à la terre-école d'Adstock et sept producteurs ont reçu du soutien de l'Incubateur, en plus de l'embauche d'un stagiaire pour la production en serre à l'hiver 2021.

Le Grand Marché Beauce-Sartigan – coopérative de solidarité

- Soutien au développement de la mise en marché des paniers de fruits et légumes pour la communauté.
- Soutien à la promotion du marché public et de la boutique du Grand Marché par différentes plateformes (présence active sur Facebook, radio, journaux, etc.).
- Aide à l'organisation d'événements : Marché de Noël et Marchés mobiles à Saint-Gédéon-de-Beauce et à La Guadeloupe.

Le PRÉ, coopérative de solidarité

- La Fédération apporte toujours un soutien à la coopérative de solidarité Le PRÉ qui en est à sa quatrième année d'activité en 2020.
- Sept restaurateurs et près d'une trentaine de producteurs (fruits, légumes et viandes) en sont membres.
- Le nouveau site Web www.cooplepre.com, comprenant une plateforme transactionnelle en ligne pour optimiser le processus de commande et de livraison, a été lancé en 2020.
- Dans le contexte de pandémie de COVID-19, la Coopérative a offert des paniers de fruits et légumes à une clientèle de la Ville de Québec, saisissant ainsi tout l'engouement pour l'achat local.

Regroupement des bleuetières de la Chaudière-Appalaches, coopérative

- Soutien de la Fédération pour la coordination du Regroupement des bleuetières de la Chaudière-Appalaches, coopérative, et la promotion du bleuet en corymbe.
- Le Regroupement compte 21 membres actifs en 2020 (voir le www.bleuetsdici.com) qui ont agréablement profité du regain d'intérêt pour la consommation de produits locaux.
- Le Regroupement souhaite appuyer l'association provinciale Bleuets Corymbe Québec, qui a été fondée à l'hiver 2020, dans sa mission de défense des intérêts des producteurs.



VIE SYNDICALE ET COMMUNICATION AVEC LES MEMBRES

Notre Fédération favorise l'implication syndicale, la communication et l'action collective autour des enjeux agricoles en tenant compte des idées de ses membres. Par le biais du Projet en vie syndicale, elle supporte l'accueil des nouveaux producteurs, la formation des administrateurs, le partage d'information entre les membres et des activités spéciales de syndicats locaux ou groupes spécialisés.

Accueil des nouveaux producteurs

La Fédération a poursuivi l'application de sa politique d'accueil en 2019-2020, afin que les nouveaux producteurs connaissent bien leur association professionnelle ainsi que les avantages liés au statut de producteur agricole et de membre.

Pour couvrir la région de la Chaudière-Appalaches, un groupe de neuf accueilleurs est actif. Afin de favoriser le lien et les échanges avec les nouveaux producteurs rencontrés, chaque accueilleur est issu du monde agricole. Pour la dernière année, 73 nouveaux producteurs ont eu contact avec leur organisation professionnelle par l'entremise d'un représentant de l'équipe d'accueilleurs de la Chaudière-Appalaches.

En novembre dernier, M. Charles Proulx, accueilleur depuis la fondation de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches pour les MRC de L'Islet et de Montmagny, passait le relais à deux nouveaux accueilleurs : M. Hervé Dancause, pour le territoire de L'Islet, et M. Mario Allaire, pour Montmagny. Nous remercions M. Proulx pour ses cinq années de rencontres avec les nouveaux producteurs, lesquelles ont permis de les informer sur différents aspects de leur nouvelle profession et leur offrir un contact humain avec l'Union.

Agents syndicaux

Sept agents de la Fédération régionale sont rendus disponibles aux syndicats locaux afin de les accompagner dans la tenue de leurs instances et de leurs activités.



Table des syndicats locaux et des spécialités

La Table des syndicats locaux est une rencontre annuelle dédiée aux dossiers touchant particulièrement les syndicats locaux, leur offrant un lieu d'échanges et des réponses à leurs questions. Présidents, vice-présidents et secrétaires des syndicats locaux de la Chaudière-Appalaches étaient ainsi invités à participer à cette rencontre, le 30 janvier dernier au Centre Caztel, à Sainte-Marie. Particularité cette année, les représentants des spécialités étaient invités à se joindre à cette rencontre en après-midi pour un dossier spécial. Une douzaine d'entre eux ont répondu à l'appel. C'est dans ce cadre que notre Fédération régionale a eu la chance d'accueillir M. Daniel-Mercier Guoin, universitaire réputé du secteur agroalimentaire. Ce dernier a entretenu les participants à propos des offices de marges, leurs avantages et leurs limites. Le tout était suivi d'un atelier de réflexion à ce sujet.



Ferme de petite taille

En février dernier, les représentants des fermes de petite taille ont été conviés à faire le point sur leurs enjeux, dont le financement et la gestion, l'accès aux terres, les services-conseils techniques et biologiques, les marchés de proximité et l'aide au démarrage. À l'été 2020, un sondage a été réalisé auprès des producteurs de la région pour mieux connaître leurs profils et leurs besoins.

La Source d'information en Chaudière-Appalaches

Le bulletin électronique *La Source d'information en Chaudière-Appalaches* est envoyé chaque semaine aux administrateurs de la région. Ce bulletin sert à les informer des dossiers et activités syndicales de la région.

La revue L'U

Collaboration entre La Terre de chez nous, la Confédération et les fédérations régionales dont la nôtre, la revue L'U est distribuée six fois l'an à tous les producteurs agricoles du Québec. L'U vise à mettre en valeur les actions syndicales réalisées par les différents affiliés de l'Union.

L'infolettre

L'infolettre de la Fédération est un excellent outil pour rejoindre les producteurs agricoles et les intervenants du monde agroalimentaire, et ce, à peu de frais. Chaque semaine, plus de 2 500 personnes reçoivent des nouvelles de la Fédération et de ses affiliés.

Site Internet www.chaudiere-appalaches.upa.qc.ca

Le site Internet de la Fédération est grandement consulté. Chaque jour, plus d'une centaine de personnes en moyenne le visitent pour y retrouver des renseignements à propos de la Fédération et de ses services. Pour l'année 2019-2020, on compte 30 023 visiteurs uniques, pour un total de 45 800 visites et 82 716 pages consultées.



Facebook www.facebook.com/chaudiereappalachesupa

En 2019-2020, la page Facebook a vu passer son nombre d'abonnés de 2 000 à 2 400 adhérents. Diverses informations sont diffusées sur cette page : informations de la Fédération régionale, articles de presse pertinents, offres d'emplois, invitation à des activités, etc.



Formation des élus

Le 9 janvier dernier, la formation intitulée *Réunions efficaces* a été offerte aux administrateurs de la Fédération. Vingt-cinq personnes ont eu l'occasion de développer leur capacité à planifier et à animer des réunions, en plus de découvrir les meilleurs trucs pour aborder efficacement les points de décision et favoriser les consensus.

Le 17 février dernier, deux formations ont été offertes aux nouveaux administrateurs de la région. Au total, cinq personnes ont participé à ces rencontres où elles ont pu en apprendre davantage à propos de l'histoire et du fonctionnement de l'Union.



VALORISATION ET PROMOTION DE L'AGRICULTURE ET DE LA PROFESSION

La Fédération s'investit depuis toujours dans la valorisation de l'agriculture. Elle coordonne diverses initiatives visant à démontrer le dynamisme de notre agriculture et collabore à d'autres, dont :

Portes ouvertes

Sept fermes de la région ont participé à la *Journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec* en septembre 2019, ce qui a permis à plus de 12 000 personnes de mieux connaître notre agriculture.



Expositions agricoles

La Fédération et plusieurs de ses syndicats affiliés devaient être présents dans les expositions agricoles de la région. Avec l'annulation de tous les événements à l'été 2020 en raison des mesures sanitaires, la Fédération a tout de même pu tenir le concours photo qui était préalablement prévu. En tout, 161 photos ont été soumises. Environ 200 personnes ont voté pour les 11 finalistes. Ce concours aura permis de mettre en valeur les beaux paysages de la région que nous offre notre agriculture.

On retrouve les photos des trois gagnants en page couverture. Mme Danielle Robinson a remporté la 1^{re} place avec le prix de 200 \$ pour sa photo *Tendrement* prise à Saint-Joseph-de-Beauce. M. Thierry Gariépy a décroché la 2^e place et une bourse de 125 \$ pour sa photo *Soleil d'été* prise à Thetford Mines. Enfin, Mme Luce Chrétien s'est méritée la 3^e place et la somme de 75 \$ pour sa photo *L'Éclaircie* prise à Sainte-Croix.

Napperons

De retour en 2020, le napperon a été imprimé en 141 000 copies et distribué dans de nombreux restaurants de la région, en collaboration avec nos syndicaux locaux. Inspiré de la récente campagne de promotion de l'Union, le thème du napperon cette année était *Nourrir et faire grandir Chaudière-Appalaches*.

Dans les écoles

Bien que peu de demandes en la matière nous aient été formulées en 2019-2020, la Fédération régionale demeure toujours disponible pour déléguer des administrateurs et ambassadeurs dans les écoles, que ce soit dans le cadre du programme pédagogique de l'Union *Je cultive ma citoyenneté*, dans celui de journées carrières, ou encore, du récent programme *Les Brigades culinaires*. En cours d'année, chaque syndicat local a désigné un administrateur volontaire à visiter sur demande les écoles de son secteur.

Dans les médias

Une quinzaine de communiqués ont été autant d'occasions de valoriser l'agriculture sur notre territoire : lancement de la saison des fraises et de celle des bleuets, activités agroalimentaires en lien avec les marchés publics, sensibilisation à la santé et à la sécurité, etc. Tous ces sujets ont été repris sur notre page Facebook et notre site Internet pour un maximum de visibilité.

De plus, on comptabilise des dizaines de demandes médiatiques et d'entrevues accordées en cours d'année, que ce soit par notre président ou tout autre administrateur de notre Fédération régionale ou de ses affiliés, concernant les nombreux sujets d'actualité agricole des derniers mois.

Chroniques télévisuelles

Depuis trois ans, notre Fédération régionale collabore avec Nous.TV Beauce-Appalaches à la production d'entrevues télévisuelles pour l'émission *Espace public*. Environ une fois par mois, notre président y rencontre un animateur pour discuter à propos de l'agriculture, ses mécanismes et ses enjeux. Ces entrevues sont ensuite partagées sur nos plateformes.



PRÉVENTION

Comité régional

Deux rencontres avec les membres du Comité de prévention ont été tenues afin d'intervenir, de traiter et de travailler sur divers dossiers de prévention dont les actions ont permis de prioriser le bien-être du producteur.

Activités de prévention

- Deux activités de type *Sécurijour* ont été menées. Un total de 165 enfants ont participé à ces journées de prévention qui ont été tenues à Saint-Théophile le 21 novembre et à Saint-Fabien-de-Panet le 29 novembre 2019.
- Réalisation de deux ateliers de prévention en Chaudière-Appalaches qui ont permis de rejoindre près d'une centaine de personnes et dont le sujet était *Sur votre ferme, prévenez les chutes de tous les niveaux*.
- À partir du bulletin *La Source* et de la page Facebook de la Fédération régionale, des capsules et articles d'information traitant de santé et de sécurité au travail et de prévention en matière de santé psychologique ont été publiés.



Implication et participation des élus au sein des syndicats locaux en matière de prévention

- Afin d'assurer l'implication et la participation des élus au sein des syndicats locaux en matière de prévention, chacun dispose d'un porteur de dossier *Prévention*.
- Élaboration d'un protocole d'intervention en cas d'événements dramatiques ou traumatisants.

Collaboration avec les intervenants

Avec la collaboration des intervenants du milieu, le dossier de la santé psychologique des agricultrices et agriculteurs demeure toujours une priorité. Ainsi, les actions suivantes ont été posées :

- Continuer à créer un réseau de personnes formées *Sentinelles* en Chaudière-Appalaches, lequel permet d'agir comme relais entre les personnes ayant des idées suicidaires et les ressources d'aide.
- Poursuivre la collaboration avec la travailleuse de rang de la Chaudière-Appalaches pour des interventions en matière de détresse psychologique.
- Poursuivre le plan d'action permettant de maintenir nos actions en vue de sensibiliser et d'outiller les producteurs et productrices agricoles, ainsi que les intervenants en santé mentale, au niveau de la détresse psychologique.
- Collaborer aux foires et expositions agricoles du territoire afin de sensibiliser les agricultrices et agriculteurs à l'importance de l'équilibre travail-famille.
- Continuer la diffusion des capsules *Décelez la détresse* et *Demandez de l'aide* à partir de nos moyens de communication.
- Diffuser une édition spéciale du bulletin *La Source* et une capsule témoignage lors de la semaine de prévention du suicide.
- Maintenir et apporter le soutien nécessaire aux productrices et producteurs agricoles qui sont victimes d'un sinistre ayant causé la perte totale des bâtiments servant à la production principale de la ferme.



SERVICES AUX ENTREPRISES AGRICOLES

Les services aux entreprises agricoles répondent aux besoins des producteurs agricoles de la Chaudière-Appalaches en matière de recrutement de main-d'œuvre locale ou étrangère, de gestion des ressources humaines et organisationnelles, de santé et de sécurité au travail et de processus de transfert d'entreprise.

Centre d'emploi agricole

Au cours de la dernière année, les professionnels du CEA ont œuvré à rendre plus attrayants les emplois du secteur agricole, en plus d'offrir une plus grande visibilité. Une présence Facebook accrue a rendu les communications avec les candidats plus interactives, et surtout, plus rapides.

La campagne *J'y vais sur-le-champ* a permis de répondre aux besoins en main-d'œuvre saisonnière pour 63 producteurs en Chaudière-Appalaches. Nos efforts ont permis le placement de 166 employés locaux, soit 58 de plus que l'an passé, en plus des 560 travailleurs étrangers.

Accompagnement à l'embauche de travailleurs étrangers temporaires

Embaucher un travailleur étranger temporaire s'avère une option très intéressante apportant son lot d'avantages pour les producteurs agricoles. Cela permet d'avoir une bonne stabilité dans les équipes de travail, un bassin de main-d'œuvre diversifiée, une planification du travail stable et une bonne gestion du roulement de personnel.

L'équipe du SEA accompagne et guide les employeurs dans le traitement de demandes pour l'embauche de travailleurs étrangers, en plus d'être chapeauté par un consultant réglementé en immigration canadienne (CRIC) et accrédité par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIDI) au Québec. Ce dernier coordonne les activités liées à l'immigration à travers le réseau. Notre professionnalisme et notre expertise contribuent à notre succès avec un taux d'acceptation de nos dossiers de 99,9 %!



Le programme FermEmploi

FermEmploi vise à soutenir les producteurs dans le processus d'embauche de travailleurs ne possédant peu ou pas de formation ou d'expérience en agriculture. Le programme prévoit la formation et l'intégration en emploi par des stages en entreprise rémunérés et subventionnés. L'objectif est d'assurer le maintien en emploi, en offrant le support nécessaire aux employeurs et aux travailleurs. Il est accessible pour l'ouvrier en production laitière, porcine, serricole, avicole et pour l'opérateur de machinerie agricole.

Depuis son implantation, ce programme a contribué à intégrer 19 travailleurs dans les entreprises, pour ainsi favoriser leur maintien en emploi.

Une nouveauté cette année : le programme est dorénavant accessible pour les productions bovine, maraîchère et ovine par le biais d'AgriEmploi.



Services en gestion des ressources humaines

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, le poste le plus facile à pourvoir est celui qui ne devient pas vacant. Nos services en gestion des ressources humaines (GRH) peuvent aider les entreprises agricoles à garder leurs employés ainsi qu'à les motiver.

Nos conseillers experts en RH offrent un accompagnement personnalisé. Voici des exemples :

- Réaliser un diagnostic des besoins en GRH et élaborer un plan d'intervention;
- Élaborer un manuel d'employés et des politiques de GRH;
- Mettre en place une politique de rémunération;
- Analyser les postes et descriptions de tâches;
- Bâtir un outil d'évaluation du rendement adapté à l'entreprise;
- Et plus encore!

Mutuelle et accompagnement SST

En agriculture, les risques sont multiples et les dangers omniprésents. Tracteurs, machinerie, travaux en hauteur, espaces clos, animaux et produits dangereux en sont quelques exemples, d'où l'importance d'agir pour protéger la santé et assurer la sécurité de tous. Il importe de mettre en place un environnement et des pratiques de travail sécuritaires. Nos préventionnistes offrent l'accompagnement nécessaire en matière de sécurité, que ce soit pour les employés, les membres de la famille ou le producteur lui-même.

La Mutuelle de prévention de l'UPA consiste en un regroupement d'employeurs agricoles qui s'engagent volontairement dans une démarche de prévention afin de rendre leur milieu de travail sécuritaire. Ces derniers peuvent profiter d'une réduction de leur cotisation à la CNESST, tout en améliorant la performance de leur entreprise en matière de santé et sécurité au travail. On compte actuellement 126 entreprises membres qui profitent des avantages de la Mutuelle de l'UPA.

Service de transfert et d'établissement

En juin 2018, le service de transfert connu sous le nom de CRÉA s'est joint à la Fédération régionale. Les conseillères en transfert d'entreprise et gestion organisationnelle ont, au cours de la dernière année, accompagné 91 entreprises agricoles dans leur processus de transfert de ferme ou dans l'un des autres services qu'elles offrent. Leur rôle consiste à accompagner dans une démarche de réflexion et de planification stratégique, aider à mettre en place une cogestion gagnante, faciliter les discussions, ou encore, permettre une meilleure répartition des tâches et responsabilités.

Dans la dernière année, le service de *Réflexion sur l'avenir des entreprises agricoles* a été lancé dans la MRC des Etchemins. Il est maintenant disponible dans six MRC de la région. Ce service est offert gratuitement aux producteurs de plus de 50 ans qui veulent prendre un moment d'arrêt et réfléchir sur leur avenir et celui de leur entreprise.

Plusieurs présentations ont aussi été réalisées auprès des étudiants des différentes maisons d'enseignement du territoire, en plus d'une conférence à la Journée intergénérationnelle organisée par le CRAAQ en novembre dernier.

Pour mieux connaître le service de transfert, consultez la liste de lecture *Pour un transfert d'entreprise agricole réussi* à l'adresse www.facebook.com/chaudiereappalachesupa/video.

Service de main-d'œuvre transportée

En raison de la pandémie qui sévit, le service de transport journalier a dû mettre ses opérations sur pause pour la saison 2020. L'évolution de la situation nous permettra d'évaluer son retour pour 2021.

Collectif en formation agricole

Malgré une partie des formations annulées avec l'annonce de la pandémie en mars dernier, nos dispensateurs de formation ont saisi la balle au bond pour offrir davantage de perfectionnement en ligne ou terminer en ligne des formations ayant débuté en classe.

Ce sont 1 725 producteurs, relèves et employés agricoles qui ont participé à nos diverses formations. Il s'agit d'une légère baisse comparativement à l'an dernier, mais toutefois une année fort satisfaisante dans le contexte que nous avons connu. Au bilan 2019-2020, 143 activités de formation furent recensées dans la région, totalisant 3 136 heures de cours.

Une belle diversité de cours a été proposée en production horticole, plusieurs visant à initier les producteurs à de nouvelles cultures et à diversifier leurs productions. Sans surprise, avec le fort potentiel d'entreprises acéricoles de la région, l'acériculture et la foresterie sont demeurées les sujets les plus courus avec une trentaine de thématiques de formation.

L'intérêt pour la permaculture a connu un essor fulgurant, si bien que trois groupes ont été formés cette année. Également, le Collectif a été invité à participer à l'élaboration et à la promotion de deux formations *Agir en sentinelle pour la prévention du suicide, déclinaison agricole*, ce qui a permis de former 20 nouvelles sentinelles. Finalement, plusieurs cours ont été scindés en deux niveaux, débutant et avancé, afin de respecter davantage les besoins de formation des producteurs selon leur expérience.

Nous pouvons toujours compter sur des partenaires impliqués qui ont à cœur de rendre disponible de la formation de qualité à la clientèle agricole : les centres de services scolaires de la Beauce-Etchemin et des Appalaches, les cégeps Beauce-Appalaches, de Lévis et de Thetford, l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce, le Centre de formation agricole de Saint-Anselme et l'Institut de technologie agroalimentaire, campus de La Pocatière.

Grâce au dynamisme du Collectif en formation agricole et à la soif d'apprendre des producteurs et productrices agricoles de la région, Chaudière-Appalaches conserve le premier rang en formation continue en agriculture au Québec!



RESSOURCES AU SERVICE DES PRODUCTRICES ET PRODUCTEURS DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

AU 31 JUILLET 2020

Vie syndicale et communications	
<i>Geneviève Lapointe, coordonnatrice à la vie syndicale</i>	<i>Support aux syndicats locaux Beauce-Sartigan</i>
<i>Claire P. Beaulieu, conseillère à la vie syndicale</i>	<i>L'Islet, MRC de Montmagny</i>
<i>Jean-Philippe Carrier, conseiller à la vie syndicale</i>	<i>Bellechasse, Lévis, Lotbinière-Nord</i>
<i>Rose-Marie Dumas, conseillère à la vie syndicale</i>	<i>Etchemins, Robert-Cliche</i>
<i>François Gamache, conseiller à la vie syndicale</i>	<i>La Nouvelle-Beauce</i>
<i>Gervais Paquet, conseiller à la vie syndicale</i>	<i>Appalaches</i>
<i>Marc-Antoine Parent, conseiller à la vie syndicale</i>	<i>Lotbinière-Sud</i>
<i>Frédéric Poulin, responsable des communications</i>	<i>Support aux syndicats locaux et à la Fédération régionale : communications et valorisation de l'agriculture et de la profession</i>
<i>Caroline Provost (UPA Longueuil)</i>	<i>Liste des producteurs agricoles – Service des cotisations</i>
Services aux groupes spécialisés	
<i>Claire P. Beaulieu, répondante</i>	<i>Agricultrices – Chaudière-Appalaches Est</i>
<i>Guylaine Blais, comptable</i>	<i>Association des propriétaires de boisés de la Beauce</i>
<i>Lynda Deschênes, secrétaire</i>	<i>Acériculteurs – Appalaches-Beauce-Lotbinière</i>
	<i>Acériculteurs – Côte-du-Sud</i>
	<i>Répondante : ovins</i>
<i>François Gamache, secrétaire</i>	<i>Bovins – Chaudière-Appalaches Nord</i>
	<i>Bovins – Chaudière-Appalaches-Sud</i>
<i>Yan Gosselin, secrétaire</i>	<i>Relève – Chaudière-Appalaches (LARACA)</i>
<i>Michaël Létourneau, secrétaire</i>	<i>Lait – Chaudière-Appalaches-Nord</i>
<i>Micheline Garon, adjointe</i>	
<i>Gervais Paquet, secrétaire</i>	<i>Lait – Chaudière-Appalaches-Sud</i>
	<i>Agricultrices – Chaudière-Appalaches Ouest</i>
<i>Marc-Antoine Parent, secrétaire</i>	<i>Porcs – Beauce</i>
	<i>Porcs – Deux Rives</i>
<i>Alain Roy, secrétaire</i>	<i>Acériculteurs – Beauce</i>
	<i>Oeufs – Est du Québec</i>
	<i>Volailles – Est-du-Québec</i>
Aménagement, environnement et zonage	
<i>Sylvain Milot, coordonnateur</i>	<i>Réglementation environnementale, réglementation municipale, infrastructures publiques (oléoduc, éoliennes, etc.), PDZA, application LPTAA/relations CPTAQ, cours d'eau et bassins versants</i>
<i>Chantale Dubé, conseillère</i>	
<i>Rose-Marie Dumas, conseillère</i>	
<i>Isabelle Lessard, conseillère</i>	

Développement régional	
Roch Poulin, responsable Jean-Philippe Carrier, conseiller Marc-Antoine Parent, conseiller	Développement régional Commercialisation des produits agricoles (circuits courts, marchés publics, marchés institutionnels, etc.) et agrotourisme
Politiques et programmes agricoles	
Roch Poulin, responsable Chantal Dubé, responsable Alain Roy, répondant Alain Roy, répondant Frank St-Pierre, répondant Frank St-Pierre, responsable Lynda Deschênes, répondante	Politiques et programmes Faune, effarouchement des oies Sécurité du revenu, taxation foncière, assurance récolte, tarifs Hydro-Québec, annonces site Web Sécurité routière Prévention des accidents à la ferme, santé psychologique Sécurijour
Services aux entreprises agricoles	
Karine Phaneuf, superviseure Audrey Dallaire, conseillère Florence Dallaire-Turmel, conseillère Cynthia Doyon, conseillère Johanne Gagnon, conseillère Michaël Lacroix, conseiller Sabrina Vachon, conseillère Sandy Roy, répondante	Conseil en gestion des ressources humaines Santé et sécurité Transfert d'entreprise agricole Centre d'emploi agricole Lois, programmes et subventions Travailleurs étrangers temporaires Formation agricole
Direction régionale	
Roch Poulin, directeur régional Geneviève Lapointe, directrice régionale adjointe Liliane Dubuc, conseillère Shéryl Marchand, directrice des finances	Direction générale Gestion des ressources humaines Service de la trésorerie



RÉPERTOIRE DES EMPLOYÉS

<i>Nom</i>		<i>Courriel</i>	<i>Poste</i>
Claire P. Beaulieu	Conseillère à la vie syndicale – Centre de services La Pocatière	cbeaulieu@upa.qc.ca	3100
Marianne Bergeron	Technicienne comptabilité et fiscalité	mbergeron@upa.qc.ca	1289
Guylaine Blais	Comptable – Association des propriétaires de boisés de la Beauce	guylaine.blais@apbb.qc.ca	
Jacinthe Blanchet	Secrétaire-réceptionniste	jblanchet@upa.qc.ca	1200
Pascale Blouin	Conseillère en ressources humaines SEA	pblouin@upa.qc.ca	1217
Linda Bolduc	Commis-comptable aux agris	lbolduc@upa.qc.ca	1276
Mélanie Bolduc	Secrétaire SEA	melaniebolduc@upa.qc.ca	1271
Caroline Boucher	Technicienne comptabilité et fiscalité	cboucher@upa.qc.ca	2025
Valérie Boucher	Adjointe à la direction et superviseure des secrétaires	vboucher@upa.qc.ca	1232
Caroline Boutin	Technicienne comptabilité et fiscalité	cboutin@upa.qc.ca	1270
Chantal Boutin	Secrétaire-réceptionniste comptabilité et fiscalité	chantalboutin@upa.qc.ca	1214
Louise Breton-Landry	Secrétaire services syndicaux	lbretonlandry@upa.qc.ca	1222
Sonya Busque	Commis-comptable à la trésorerie	sbusque@upa.qc.ca	1231
Jean-Philippe Carrier	Conseiller à la vie syndicale et à la commercialisation	jpcarrier@upa.qc.ca	2016
Evelyne Castonguay	Secrétaire services syndicaux – Centre de services La Pocatière	ecastonguay@upa.qc.ca	3000
Jolyane Caux	Technicienne comptabilité et fiscalité	jcaux@upa.qc.ca	2011
Jessica Chouinard	Secrétaire-réceptionniste	jessicachouinard@upa.qc.ca	2001
Cynthia Comeau	Conseillère en ressources humaines SEA	ccomeau@upa.qc.ca	2003
Marie-Ève Couture	Technicienne comptabilité et fiscalité	mecouture@upa.qc.ca	1212
Audrey Dallaire	Conseillère en transfert et établissement; ressources humaines	adallaire@upa.qc.ca	1208
Marie-France Dallaire	Commis-comptable à la tenue de livres	mfdallaire@upa.qc.ca	1238
Florence Dallaire-Turmel	Conseillère en ressources humaines SEA	fdallaireturmel@upa.qc.ca	2009
Lynda Deschênes	Conseillère à la vie syndicale secteur acériculture et prévention	ldeschenes@upa.qc.ca	1225
Guy Dionne	Technicien comptable - Centre de services La Pocatière	gdionne@upa.qc.ca	3208
Christiane Doyon	Secrétaire comptabilité et fiscalité	christianedoyon@upa.qc.ca	2017
Cynthia Doyon	Conseillère en transfert et établissement	cdoyon@upa.qc.ca	2010
Chantale Dubé	Conseillère aménagement, environnement et zonage - Centre de services La Pocatière	cdube@upa.qc.ca	3114
Liliane Dubuc	CRHA, conseillère en ressources humaines	ldubuc@upa.qc.ca	1268
Rose-Marie Dumas	M.Sc. Géogr., conseillère à la vie syndicale	rmdumas@upa.qc.ca	1229
Stéphanie Faucher	Secrétaire comptabilité et fiscalité	sfaucher@upa.qc.ca	1253
Mélanie Fecteau	Commis-comptable à la tenue de livres	melaniefecteau@upa.qc.ca	1210
Line Fluet	Commis-comptable à la tenue de livres	lfluet@upa.qc.ca	1252
Marie-Josée Fortin	Répondante au SEA	mjfortin@upa.qc.ca	1245
Johanne Gagnon	Conseillère en ressources humaines SEA	jpgagnon@upa.qc.ca	1223
François Gamache	Agr., conseiller à la vie syndicale et secteur bovin	fgamache@upa.qc.ca	2008
Micheline Garon	Conseillère à la vie syndicale secteur laitier – Centre de services La Pocatière	michelinegaron@upa.qc.ca	3101
Luce Gilbert	Commis-comptable aux agris	lgilbert@upa.qc.ca	1234
Yan Gosselin	Agr., conseiller relève agricole – Centre de services La Pocatière	ygosselin@upa.qc.ca	3116
Sylvie Jolicoeur	Secrétaire-réceptionniste comptabilité et fiscalité	sjolicoeur@upa.qc.ca	1242
Sylvain Jolin	Technicien comptabilité et fiscalité; répondant à l'informatique	sjolin@upa.qc.ca	1284

<i>Nom</i>		<i>Courriel</i>	<i>Poste</i>
France Labbé	Technicienne comptabilité et fiscalité	flabbe@upa.qc.ca	1285
Maryse Labranche	Technicienne à la trésorerie	mlabranche@upa.qc.ca	1226
Michaël Lacroix	CRHA, conseiller en ressources humaines SEA	mlacroix@upa.qc.ca	2026
Carole Langelier	Commis-comptable au service de paie	clangelier@upa.qc.ca	1261
Geneviève Lapointe	Directrice régionale adjointe, coordonnatrice secteur vie syndicale	glapointe@upa.qc.ca	1230
Johannie Lebel	Technicienne comptabilité et fiscalité	jlebel@upa.qc.ca	1280
France Lessard	Secrétaire-réceptionniste	flessard@upa.qc.ca	1244
Isabelle Lessard	Agr., conseillère en agroevironnement	ilessard@upa.qc.ca	-
Lorraine Lizotte	Secrétaire – Centre de services La Pocatière	llizotte@upa.qc.ca	3104
Shéryl Marchand	CPA auditrice, CGA; directrice des finances	smarchand@upa.qc.ca	1218
Valérie Mathieu	Technicienne comptabilité et fiscalité	vmathieu@upa.qc.ca	1291
Sylvain Milot	M.ATDR, coordonnateur secteur aménagement, environnement et zonage	smilot@upa.qc.ca	2002
Nicole Morin	Secrétaire comptabilité et fiscalité	nmorin@beauce.upa.qc.ca	1275
Nana Panayotopoulos	Technicienne comptabilité et fiscalité	npanayotopoulos@upa.qc.ca	1206
Gervais Paquet	Agr., conseiller à la vie syndicale et secteur laitier, agricultrices	gpaquet@upa.qc.ca	1267
Marc-Antoine Parent	Agr., conseiller à la vie syndicale et à la commercialisation, secteur porcin	maparent@upa.qc.ca	2004
Karine Phaneuf	CRHA, agr., superviseure SEA	kphaneuf@upa.qc.ca	2014
Julie Pomerleau	Commis-comptable à la tenue de livres	jpomerleau@upa.qc.ca	1279
Brenda Poulin	Secrétaire comptabilité et fiscalité	bpoulin@upa.qc.ca	1249
Claude Poulin	Adjointe à la direction comptabilité et fiscalité	cpoulin@upa.qc.ca	2006
Frédéric Poulin	Responsable des communications	fpoulin@upa.qc.ca	1264
Martine L. Poulin	Commis-comptable aux agris	martinepoulin@upa.qc.ca	1282
Mireille Poulin	Technicienne comptabilité et fiscalité	mireillepoulin@upa.qc.ca	1233
Roch Poulin	CRHA, directeur régional et secrétaire de la Fédération	rochpoulin@upa.qc.ca	1243
Alexandra Rainville	Secrétaire SEA	arainville@upa.qc.ca	2020
Mélanie Roussy	Conseillère en fiscalité	mroussy@upa.qc.ca	2012
Alain Roy	Conseiller à la vie syndicale secteur politiques et programmes agricoles et secteurs acériculture, œufs, volaille	alainroy@upa.qc.ca	1255
Cora Roy	Commis-comptable à la tenue de livres	coraroy@upa.qc.ca	1213
Linda Roy	Secrétaire services syndicaux	lroy@upa.qc.ca	1266
Sandy Roy	Répondante en formation agricole	sroy@upa.qc.ca	1239
Natacha Rubenovitch	Technicienne comptabilité et fiscalité	nrubenovitch@upa.qc.ca	1246
Frank St-Pierre	Conseiller en ressources humaines – Centre de services La Pocatière	fstpierre@upa.qc.ca	3103
Sonia Talbot	Secrétaire services syndicaux et direction	stalbot@upa.qc.ca	1248
Sabrina Tanguay	Coordonnatrice de la tenue de livres	stanguay@upa.qc.ca	1269
Dany Turmel	Coordonnatrice du service de paie	dturmel@upa.qc.ca	1202
Sabrina Vachon	CRHA, conseillère en ressources humaines SEA	sabrinavachon@upa.qc.ca	2029

SERVICE DE COMPTABILITÉ ET DE FISCALITÉ

L'équipe prend de l'expansion et vous invite à profiter de l'expertise des comptables de SCF Chaudière-Appalaches inc.

SCF Chaudière-Appalaches inc. met à la disposition des productrices et producteurs agricoles de la Chaudière-Appalaches une équipe de 31 comptables, dont 6 fiscalistes. La clientèle de ce cabinet-comptable est principalement composée d'entreprises agricoles ou forestières. Les services offerts sont les mêmes que ceux des grands cabinets-comptables. Que ce soit pour la tenue de livres ou la planification fiscale en vue d'un transfert de ferme, les honoraires facturés sont très compétitifs. L'expérience des comptables dans ce secteur particulier des affaires permet de rendre des services comptables de haut niveau.

Notre bureau de Saint-Georges est situé au 2550, 127^e Rue et on y retrouve 21 comptables en permanence. Quant au bureau de Sainte-Marie situé au 1135, boulevard Vachon Nord, 10 comptables y travaillent en permanence. L'équipe de 6 fiscalistes assure le service, tant à Sainte-Marie qu'à Saint-Georges.

L'année dernière, le SCF a produit :

- 6 500 déclarations de revenus de particuliers;
- 1 153 déclarations de revenus de compagnies;
- 1 119 formulaires d'Agri-stabilité et d'Agri-investissement;
- la tenue de livres de 310 entreprises agricoles;
- le service de paie de 448 entreprises agricoles;
- de nombreux mémos fiscaux pour faciliter le transfert de fermes.

On peut prendre un rendez-vous avec l'un de nos professionnels en téléphonant au :

418 228-5588 – 1 888 938-3872

Merci à tous nos clients et clientes!

Marc-Ange Doyon, CPA auditeur, CGA
Président-directeur général



Nom		Courriel	Poste
Patricia Bédard	Comptable, superviseure sécurité du revenu et agri-stabilité	patricia.bedard@scfcpa.ca	1237
Alexis Bolduc	M. Fisc.	alexis.bolduc@scfcpa.ca	1221
Marie-Josée Campeau	Comptable	marie-josée.campeau@scfcpa.ca	2036
Carole Carrier	CPA, CGA	carole.carrier@scfcpa.ca	1256
Marc-Olivier Desjardins	Comptable	marc-olivier.desjardins@scfcpa.ca	2023
Marc-Ange Doyon	CPA auditeur, CGA, président-directeur général	marc-ange.doyon@scfcpa.ca	1236
Stéphany Dubois	CPA auditrice	stephany.dubois@scfcpa.ca	2021
Josée Gagnon	CPA, CGA	josee.gagnon@scfcpa.ca	1272
Martin Gélinas	CPA auditeur	martin.gelinas@scfcpa.ca	2018
Josée Goulet	CPA auditrice, CA	josee.goulet@scfcpa.ca	2013
Michaël Goulet	CPA, CGA	michael.goulet@scfcpa.ca	1286
Émilie Jacques	CPA, CMA, superviseure tenue de livres	emilie.jacques@scfcpa.ca	1227
Marie-Pier Jacques	CPA, CGA	marie-pier.jacques@scfcpa.ca	1203
Simon Lacasse	CPA, CMA, superviseur équipe technique	simon.lacasse@scfcpa.ca	1235
Marie-Pier Léger	CPA	marie-pier.leger@scfcpa.ca	2024
Suzanne Maheu	CPA, CGA	suzanne.maheu@scfcpa.ca	1241
Ghislain Marois	CPA auditeur, CGA, directeur des ressources humaines	ghislain.marois@scfcpa.ca	1258
David Milot	CPA, CA, M. Fisc.	david.milot@scfcpa.ca	1257
Anthony Morin	CPA, CMA, directeur des opérations Sainte-Marie	anthony.morin@scfcpa.ca	2005
Karine Pépin	CPA, CGA, M. Fisc.	karine.pépin@scfcpa.ca	2028
Martin Poulin	CPA auditeur, CGA, directeur des opérations Saint-Georges	martin.poulin@scfcpa.ca	1262
Rémi Poulin	Comptable	remi.poulin@scfcpa.ca	1273
Simon Poulin	CPA auditeur, CGA, directeur de la fiscalité	simon.poulin@scfcpa.ca	1220
Patrick Quirion	CPA, CMA, superviseur service de paie	patrick.quirion@scfcpa.ca	1224
Catherine Rodrigue	CPA auditeur, CA	catherine.rodrigue@scfcpa.ca	1287
Madeleine Rodrigue	CPA auditeur, CA	madeleine.rodrigue@scfcpa.ca	1259
Claudia Roy	Comptable	claudia.roy@scfcpa.ca	1247
Ghislain Turcotte	CPA, CGA	ghislain.turcotte@scfcpa.ca	1281
François Vachon	CPA, CGA	francois.vachon@scfcpa.ca	2022
France Vézina	M. Fisc.	france.vezina@scfcpa.ca	2030
Marie-Josée Veilleux	CPA auditrice	marie-josée.veilleux@scfcpa.ca	1283

PROCÉDURES DES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES EN SÉANCE PLÉNIÈRE

Article 1 - Droit de parole

Lorsqu'un délégué, ou toute autre personne qui a le droit de parole dans une assemblée, désire participer au débat, il se lève et demande la parole au président. Si plus d'un délégué demande la parole en même temps, le président établit l'ordre de priorité. Pendant qu'un délégué a la parole, il ne s'adresse qu'au président, jamais à un autre membre de l'assemblée, se borne à la question et évite toute personnalité.

Article 2 - Les propositions

- A) Toute proposition est d'abord présentée par un délégué et appuyée par un deuxième. La proposition est ensuite étudiée par l'assemblée qui, après le débat, exprime son avis au moyen d'un vote.
- B) Lorsqu'un délégué désire faire une proposition, il se lève, demande la parole au président et fait sa proposition. Si la proposition est dans l'ordre et appuyée, le président la propose à l'assemblée pour étude.
- C) Une fois déclarée dans l'ordre par le président et lue à l'assemblée, la proposition est la propriété de celle-ci, et le proposeur ne peut la retirer sans le consentement de cette assemblée.

Article 3 - Le débat

- A) Le débat s'engage à la suite du proposeur qui, de droit, peut prendre la parole le premier.
Celui qui l'a appuyé prendra la parole ensuite s'il le désire. Puis, viendront les autres participants. Le proposeur a également le droit de parler le dernier sur sa proposition.
- B) Le temps maximum alloué à chaque participant au débat est de cinq (5) minutes. Lorsque tous ceux qui voulaient participer au débat l'ont fait, un délégué qui a déjà pris la parole peut parler une seconde fois s'il a de nouvelles considérations à soumettre.
- C) Au cours du débat, toute proposition peut être modifiée par voie d'amendement et tout amendement doit être appuyé.
- D) Aucun amendement qui a pour effet d'annuler la proposition principale ne doit être admis pour discussion. L'amendement ne doit pas non plus être de nature à faire de la proposition principale une nouvelle proposition.
- E) On peut faire un sous-amendement pour modifier un amendement, mais un sous-amendement ne peut être amendé. Si le sous-amendement est battu et s'il n'y a pas d'autre sous-amendement proposé, on vote sur l'amendement.
- F) Si l'amendement est battu et s'il n'y a pas de nouvel amendement, on vote sur la proposition principale.
- G) Tant qu'une proposition n'est pas décidée, aucune autre n'est reçue à moins que ce ne soit pour l'amender, la différer ou la renvoyer à un comité.

Article 4 - Le vote

- A) Quand le vote est appelé par le président et accepté par la majorité de l'assemblée, toute discussion cesse et le vote se prend.
- B) Un délégué peut exiger que la question sous délibération soit mise aux voix sur proposition dûment appuyée par un autre délégué, et acceptée par la majorité de l'assemblée. Toute discussion cesse alors et le vote se prend.
- C) Le vote se prend à main levée, ou par "assis et levé", ou par vote individuel ouvert, ou par scrutin secret. Deux délégués peuvent exiger que la question sous délibération soit mise aux voix par scrutin secret. Aux élections des officiers, le vote se prend toujours au scrutin secret.
- D) Le président n'a droit de vote qu'au scrutin secret ou au cas de partage égal des voix, alors que son vote est prépondérant. Dans ce dernier cas, le président peut aussi, s'il le juge à propos, appeler un second vote et ne trancher la question que s'il y a un deuxième partage égal des voix.

Article 5 - Question de privilège

- A) Si un délégué croit que sa réputation ou celle de l'organisation est en danger, ou s'il y a lieu de réprimer le désordre ou de se plaindre des conditions matérielles, du lieu de la réunion ou autres faits analogues, il est justifié de soulever une question de privilège qui a le pas sur les autres questions d'un ordre inférieur.
- B) Avec le point d'ordre, c'est la seule proposition qui permet d'interrompre un orateur. C'est au président qu'il appartient de décider, sauf appel à l'assemblée, si le privilège invoqué est réel ou non.
- C) La question de privilège n'a pas besoin d'être appuyée et n'est pas discutée.

Article 6 - Point d'ordre

- A) Le point d'ordre et la question de privilège sont les seuls moyens légitimes d'interrompre un autre délégué pendant qu'il parle, exception faite, avec le consentement de l'orateur, des questions pouvant être posées par l'entremise du président.
- B) Si un délégué croit qu'une expression imprécise a été employée, qu'un argument déplacé a été introduit ou qu'une règle de procédure a été violée, il est justifié de soulever un point d'ordre et d'interrompre l'orateur.
- C) Le point d'ordre doit être spécifié clairement et d'une manière précise. Le président décide sans débat.

ÊTRE ACCOMPAGNÉ PAR DES PROFESSIONNELS....

C'est aussi ça l'UPA !



SERVICES AUX ENTREPRISES AGRICOLES

CENTRE D'EMPLOI AGRICOLE

- ✧ Placement
- ✧ Recrutement

SANTÉ ET SÉCURITÉ

- ✧ Activité de formation et de prévention
- ✧ Mutuelle de prévention

TRANSFERT D'ENTREPRISE AGRICOLE

- ✧ Accompagnement des équipes dans le processus de transfert d'entreprise agricole
- ✧ Soutien en situation de cogestion

CONSEIL EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- ✧ Amélioration des pratiques en matière de gestion des ressources humaines
- ✧ Développement organisationnel

TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES

- ✧ Accompagnement des employeurs pour l'embauche de main-d'œuvre étrangère

LOIS, PROGRAMMES ET SUBVENTIONS

- ✧ FermEmploi
- ✧ Agrifrancisation
- ✧ Programmes d'apprentissage en milieu de travail (PAMT)
- ✧ Normes du travail
- ✧ Subventions et aides financières



**POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR**

*Centre d'emploi agricole
Chaudière-Appalaches*

2550, 127^e Rue, Saint-Georges
(Québec) G5Y 5L1

1135, boulevard Vachon Nord, Sainte-Marie
(Québec) G6E 1M9

418 228-5588 | 418 386-5588 |
1 888 938-3872

www.emploiagricole.com



Visitez notre page
Centre d'emploi
agricole de la
Chaudière-Appalaches

Avec la participation financière de :

Québec